

## Modalités de prêt

Types de documents et d'usagers	Étudiants et retraités	Enseignants et employés	Emprunteurs spéciaux
<b>Livres et cédéroms</b>	Nombre: 5 Durée : 3 semaines **Renouvellement : 2	Nombre: 15 Durée : 3 semaines **Renouvellement : 2	Nombre: 5 Durée : 3 semaines **Renouvellement : 2
<b>Revue</b>	Consultation sur place	Consultation sur place	Consultation sur place
<b>Revue reliées (*)</b>	Consultation sur place	Avec autorisation selon le besoin	Consultation sur place
<b>Documents à la réserve</b>	Pour les étudiants – avoir l'autorisation d'un professeur Nombre: 1 Durée : 1 soirée ou le lundi Retour avant 8h	Selon le besoin	Selon le besoin (stagiaires seulement)
<b>Ouvrages de référence</b>	Consultation sur place	Avec autorisation Retour le lendemain ou le lundi	Consultation sur place
<b>Vidéos ou DVD</b>	Nombre: 2 Durée : 1 soirée Retour avant 8h	Nombre: 5 Durée : 1 soirée Retour avant 8h	Consultation sur place
<b>***Réservation et mises de côté</b>	Nombre: 5 Durée : 5 jours	Nombre : 5 Durée : 5 jours	Nombre : 5 Durée : 5 jours

Le responsable de la bibliothèque se réserve le droit d'autoriser toute demande pouvant contribuer à la réussite scolaire ou appuyer un projet pédagogique personnel sous certaines conditions. Faites part de vos besoins, nous tenterons de trouver une alternative.

(\*) Emprunteurs spéciaux : membres du CA, membres externes et étudiants d'une université ou stagiaires au cégep.

(\*\*) Renouvellements sont permis si le document ne fait pas l'objet d'une réservation par un autre usager.

(\*\*\*) Réservations sont possibles pour les documents prêtés seulement. Les mises de côté s'appliquent sur les documents audiovisuels.

Pour plus de détails voir «*le Règlement de la bibliothèque du Cégep de Lévis-Lauzon*»

<http://www.clevislauzon.qc.ca/biblio/reglementvoir.php>